

VILLE D'AUBAGNE

Projet Éducatif de Territoire 2022/2025

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE D'AUBAGNE

Sommaire

-Edito de Monsieur le Maire

-Préambule

- ♦ 1 - Un nouveau « PEdT » à Aubagne en Provence

-Introduction

1. Les valeurs soutenues
2. Les objectifs du PEdT
3. Les 6 axes forts du développement du PEdT
4. Le périmètre d'action du PEdT
5. Les publics cibles
6. L'état des lieux des établissements et structures d'accueils
7. Les modalités d'accueils des jeunes mineurs
8. La relation aux familles
9. Gouvernance et évaluation

-Conclusion

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'AUBAGNE

Préambule

En 2014

En septembre 2014, la Ville d'Aubagne s'engage dans la mise en œuvre d'un projet Éducatif de Territoire, construit en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative dont les parents d'élèves, les enseignants, l'Inspection Académique. Il est accompagné et encouragé par la Caisse des Allocations Familiales.

Le choix d'organisation des temps de l'enfant s'est porté comme suit :

- 4,5 jours scolaires le lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi matin,
- Le mercredi après-midi, en accueils de loisirs,
- Le vendredi après-midi en accueils péri éducatifs.

Ce dispositif a été porté par les services municipaux, au sein d'une communauté plurielle dans un objectif de réussite scolaire et plus globalement de réussite éducative.

Ce PEdT s'est dès lors sur la Charte de la Laïcité, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Convention Internationale Relative aux Droits de l'Enfant. Aubagne, Ville Amie des Enfants, en partenariat avec UNICEF France, place l'enfance et la jeunesse au cœur d'une politique éducative ambitieuse autour de 4 axes forts :

1. Excellence pour tous les enfants
2. Bien vivre ensemble
3. Éducation sans discrimination
4. Ouverture au monde

2015/2016

La Direction municipale du Développement Éducatif, en charge de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du PEdT, a souhaité élargir son champ d'application aux centres de loisirs les mercredis et les vacances, aux établissements de la petite enfance ainsi qu'au Centre de Vacances municipal situé dans les Alpes-de-Haute-Provence.

De plus, le plan de formation des personnels de cette Direction Générale a introduit, en partenariat avec la Direction des Ressources Humaines, une action de sensibilisation aux 4 axes fondamentaux à prendre en considération et mettre en vie dans les actions quotidiennes.

Il a été l'occasion d'un enrichissement des équipes et d'une réflexion sur les cœurs de métier redonnant du sens à la mission éducative globale auprès des enfants et des familles.

2017/2019

Une nouvelle concertation a abouti à une réorganisation des rythmes scolaires et un retour sur 4 jours avec une journée du mercredi entièrement dédiée aux loisirs dans le cadre d'un dispositif municipal à dominante sportive, culturelle, artistique et environnementale.

Le plan de formation des personnels municipaux des crèches a étendu les journées pédagogiques de la Petite Enfance aux agents des écoles maternelles (ATSEM).

Le Plan mercredi, encouragé par la Loi Blanquer, est l'occasion pour la Ville d'Aubagne de poursuivre son engagement à développer un nouveau Projet Éducatif Territorial. Il s'articule avec le Plan Pauvreté.

Ce PEdT reprend les 4 axes de développement d'origine toujours moteurs du parcours éducatif élargi à l'ensemble des temps d'accueil hebdomadaires dès la petite enfance. Il introduit un nouvel axe : **l'écologie positive**.

Afin de coordonner et assurer une mise en œuvre cohérente des projets pédagogiques, des programmes d'actions et des événements, la Ville d'Aubagne a positionné un Chargé de mission PEdT, rattaché à la Direction Générale du Développement Éducatif.

2019/2022

L'année 2019 est marquée par le lancement du 5ème axe et de la mise en œuvre d'un programme dédié à l'écologie positive avec notamment le dispositif « De la Graine à l'assiette » (cf annexe axe5).

L'organigramme de la DGADE s'est vu complété de deux missions :

- A la direction de l'enfance : mission réussite éducative (Inclusion et Handicap)
- A la direction de l'Education : mission réussite scolaire (classes de découvertes, sorties culturelles...).
- En 2020 et 2021, et malgré la période de crise sanitaire, les actions issues du PEdT ont perduré ;

Par ailleurs, au printemps 22, toute l'attention est portée sur la mise en œuvre pour la rentrée scolaire, avec création d'un comité de pilotage, d'un programme municipal d'Education Artistique et Culturelle, complémentaire au PEAC Education nationale, recentré sur les écoles élémentaires.

Fin 2022, la ville obtient le label 100%EAC qui prend en compte la notion de parcours tout au long de la vie.

En 2023

Afin de prolonger la dynamique engagée, une étape d'évaluation est donc nécessaire dans le cadre d'un comité de pilotage réuni le 26 janvier 2023 à Aubagne.

Les critères d'évaluation retenus et inspirés du cadre référentiel institutionnel du PEdt, sont présentés sous forme de diaporama en « 8 portes d'entrée » :

Le Projet Éducatif de Territoire de la Ville d'Aubagne :

- ♦ Est au service de la réussite éducative et du bien-être des enfants
- ♦ Constitue un facteur d'attractivité du territoire pour les familles
- ♦ Favorise l'implication des familles dans le parcours éducatif de leurs enfants
- ♦ Dynamise la vie associative culturelle, sportive et citoyenne du territoire
- ♦ Facilite une politique d'inclusion
- ♦ contribue au partage des valeurs de la République et à la culture du « Vivre ensemble »
- ♦ Favorise le développement de l'emploi et de la formation des acteurs du PEdT
- ♦ Favorise les coopérations entre communes

Cette évaluation entérine la poursuite logique du PEdT 22/25.

Le comité de pilotage valide la proposition d'un nouvel et sixième axe : **L'Education artistique et culturelle.**

Un nouveau « PEdT » à Aubagne en Provence

Introduction

Forte de l'expérience déployée depuis 2014, la Ville d'Aubagne poursuit sa politique de l'enfance et de la petite enfance par un fort engagement pour la réussite éducative du plus grand nombre.

De même, elle poursuit sa dynamique Ville Amie des Enfants en partenariat avec UNICEF France.

Le cadre référentiel commun que constitue le Projet Éducatif de Territoire concerne l'ensemble des structures municipales d'accueil, qu'il s'agisse des EAJE, du Relais Petite Enfance, du Lieu d'Accueil Enfants Parents, de la Maison des Familles, des Centres de Loisirs, du Centre de Vacances, des accueils périscolaires, mais également des dispositifs culturels, artistiques et sportifs déployés sur la Ville.

Tous les acteurs du bassin territorial peuvent se saisir de ce nouveau PEdT et y sont encouragés dans le cadre des partenariats établis et/ou conventionnés avec la Ville.

Une nouvelle occasion se présente d'établir une continuité éducative durant tous les temps de vie de l'enfant.

Elle repose sur la base d'une concertation partagée de toute la communauté éducative dont l'Éducation nationale, les parents d'élèves, les familles, les services municipaux, dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Placé au cœur, l'enfant est partie prenante pour tous les sujets qui le concernent. Parce que l'éducation est l'affaire de toutes et tous tout au long de la vie.

1 - Les valeurs soutenues

Le Projet Éducatif de Territoire s'inscrit dans un ensemble qui repose sur :

- ♦ Les valeurs laïques et républicaines,
- ♦ La déclaration Universelle des Droits de l'Homme,
- ♦ La Convention Internationale des Droits de l'Enfant ratifiée par le Parlement Français.

2 - Les objectifs du PEdT aubagnais

- ♦ Placer l'enfant en situation de réussite éducative dans un cadre bienveillant.
- ♦ Donner aux équipes éducatives l'expertise et le professionnalisme pour l'encadrement et l'accompagnement des enfants et des jeunes.
- ♦ Répondre aux besoins des familles en respectant leur place dans la communauté éducative.

3 - Les axes de développement du PEdT

1. **Excellence pour tous** : prise en compte de l'individu dans sa personnalité singulière durant tous les stades de son développement, jusqu'à sa prise d'autonomie et son émancipation
2. **Bien vivre ensemble** : apprentissage des règles de vie collective propices au développement du lien social dans la vie quotidienne.
3. **Éducation sans discrimination** : développement de l'estime et la confiance en soi par une éducation structurante doté d'un regard bienveillant, respectueux et tolérant envers soi et les autres.
4. **Ouverture au monde** : élargissement du champ des possibles, développement de la curiosité et recherche de nouveaux centres d'intérêt à l'échelle des systèmes pour une meilleure compréhension du monde.
5. **Écologie positive** : sensibilisation à l'Environnement et sa sauvegarde s'inscrivant naturellement comme un levier face aux enjeux planétaires immédiat.
6. **Education artistique et culturelle** : immersion dans des univers les plus variés et riches possibles, afin de disposer de nouvelles clés propices à la découverte, à la rencontre, à l'expérimentation, et valorisation d'un parcours tout au long de la vie.

3.1 : L'EXCELLENCE POUR TOUS

La ville déploie un programme d'actions plurielles sur tous les temps, de la crèche à l'école élémentaire, en passant par les accueils périscolaires quotidiens et les vacances, jusqu'à la jeunesse.

Cela passe par la prise en compte de « la parole de l'enfant » avec une forte déclinaison des droits de l'enfant chaque année en novembre.

Une trentaine de classes de découvertes ont pour objet le développement de centres d'intérêt thématiques hors les murs de l'école, notamment sur les sites municipaux dédiés en périphérie de la ville ou dans les Alpes de Hautes Provence (Centre d'accueil des Espillières et Centre de vacances de St Vincent les Forts). Ces classes ont été intégrées dans le dispositif EAC depuis la rentrée 22/23.

La dynamique sportive est riche sur le territoire, avec des actions et des événements municipaux, associatifs, fédératifs. La pratique sportive est dispensée en soutien dans les écoles tout comme des séances « baby gym/psychomotricité » dans les crèches.

La dimension culturelle s'ancre par le développement de la curiosité artistique et créative avec des spectacles dédiés aux « jeunes publics » au théâtre municipal, des expositions au Centre d'art des Pénitents. Le conservatoire municipal agit pour une part conséquente dans l'approche des disciplines académiques comme la musique, la danse, le chant et le théâtre.

Le patrimoine culturel aubagnais se prête à l'enracinement d'une identité territoriale marquée par l'activité santonnaire et céramique ainsi que la vie de Marcel Pagnol, au pied du Garlaban (Village des santons, classe Pagnol, maison natale, événement 1895...).

Des programmes spécifiques de soutien comme le dispositif « Coup de Pouce » permettent un accompagnement efficace à certains enfants en difficulté scolaire à l'Ecole Nelson Mandela, en Réseau d'Education Prioritaire.

Tous les projets, une fois finalisés, sont l'occasion de temps de valorisation en présence des familles : restitution de chaque classe de découverte, grande fête des accueils périscolaires en juin avec un fil rouge thématique développé et enrichi durant l'année...

L'objectif d'excellence concerne naturellement les agents dont le cœur de métier est l'encadrement des enfants. Le plan de formation est assorti d'un accompagnement individuel ou en groupe (Ateliers de Raisonnement Logique, Communication Non Violente, Approche du jeune enfant par les Neurosciences...) Un « séminaire annuel de la petite enfance » rassemble les agents des multi-accueils et des écoles maternelles durant deux journées.

Un projet de Pôle Educatif innovant est en développement, quartier des Passons.

« L'excellence pour tous, c'est donner à chacun sa chance de réussir »

3.2 : LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Dès le plus jeune âge au sein des multi-accueils ou du Relais Petite Enfance, le jeune enfant entre dans la relation avec les autres, enfants et adultes, et se sociabilise.

Dès l'entrée en maternelle, les enfants aubagnais peuvent être accueillis au sein de sites de restauration entièrement rénovés depuis 2016, avec des mobiliers ergonomiques adaptés, des lumières naturelles, des tons apaisants, autant d'aménagements qui contribuent au confort individuel mais aussi au « bien-être ensemble » et à la convivialité.

Le centre de vacances s'appuie par nature sur des principes d'éducation en partage par les jeux coopératifs auxquels les animateurs sont formés. Les veillées, les grands jeux, les chants, les activités manuelles sont autant d'occasion de créer du lien social.

Rompre l'isolement est souvent bénéfique pour des familles monoparentales qui trouvent au Lieu d'Accueil Parents Enfants de la ressource, de l'accompagnement et du soutien parental, par la rencontre d'autres parents.

La Maison des Familles inaugurée le 20 novembre 2017 met en œuvre un Programme de Soutien à la Fonction Parentale en partenariat avec la médiathèque municipale (dispositif DYS...) ou des partenaires de soutien (Apprentissage du français, nutrition...), autant d'occasions de favoriser la communication au sein de lacellule familiale et de partage entre les familles participantes. Des « cafés parents » sont animés dans les écoles.

Vivre ensemble c'est aussi rencontrer les personnes du « bel âge » pour les enfants des centres de loisirs qui ont des rendez-vous réguliers au sein d'établissements du territoire, le temps d'un carnaval, d'une fête ou d'ateliers jardinage et bricolage.

Le calendrier évènementiel de la ville donne des occasions régulières et nombreuses de faire la fête avec un tissu associatif très impliqué, notamment dans les maisons de quartiers.

Les occasions ne manquent pas durant tous les évènements, les festivités, les temps de valorisation d'intégrer parents et familles, dont la Fête des Familles en juin qui rassemble avant chaque été plusieurs centaines de personnes, le temps d'un piquenique géant et d'un après-midi festif autour d'ateliers partagés à vivre ensemble au Parc Jean Moulin.

Ce même site accueille l'évènement « Festimômes » qui privilégie chaque été les enfants qui ne partent pas en vacances autour d'une programmation de spectacles, de jeux et d'animations dans une ambiance familiale, artistique et champêtre.

« Vivre ensemble c'est rencontrer et apprendre de l'autre »

3.3 : L'ÉDUCATION SANS DISCRIMINATION

Les ateliers philo avec les enfants et les jeunes sont un outil exceptionnel pour développer la conscience et structurer la pensée. Le bâton de parole donne le temps de l'écoute des idées individuelles, toutes différentes, qui se partagent et dans tous les cas créent de la réflexion collective.

L'accueil spécifique est pris en compte dans les structures d'accueil par des aménagements personnalisés. Un projet d'extension au Multi-Accueil de La Garenne prévoit l'accueil inclusif de 6 jeunes enfants à besoins différents à l'horizon 2024.

Le plan de rénovation des écoles intègre des aménagements spécifiques liés au handicap : programmation ADAP, places PMR, rampes d'accès, ascenseurs...
Des séjours de vacances sont adaptés chaque été pour des enfants porteurs de handicap ou de maladie.

Environ deux cents enfants bénéficient d'un accompagnement spécifique :

- Une chargée de mission gère spécifiquement l'accompagnement des projets d'accueil Individualisés, des notifications MDPH, de l'accompagnement des AESH...
- Une chargée de mission intervient auprès des équipes satellites pour l'accompagnement des enfants à comportement inadapté.

La médiathèque et la Maison des Familles proposent des ateliers et animations autour des troubles DYS et interviennent au plus près des familles.

Des partenariats soutiennent des actions handisport, handicapable, les journées thématiques dédiées comme la course à l'Unisson, arts des possibles...

Le changement de regard sur les différences en mixant les publics valides et non valides est une source d'enrichissement pour tous, y compris pour les personnes du bel âge.

La plus-value de rencontres pour les enfants et les jeunes adultes scolarisés en structure adaptée est de faciliter leur inclusion, au contact d'enfants des centres de loisirs qui évoluent en milieu ordinaire.

De plus, la mise en œuvre du portail familles est couplé à une volonté d'accompagnement des usagers à l'outil numérique avec une mise à disposition d'un poste informatique et d'un agent dédié au Pôle Enfance. Ceci dans le but de réduire la fraction numérique pour les familles non équipées d'outils multimédias du fait de leur manque de moyens et ressources.

« Le regard bienveillant sur toutes les différences permet d'apprécier les talents en chacun »

3.4 : L'OUVERTURE AU MONDE

Le monde est à portée de main grâce aux outils multimédias dans le cadre du « plan numérique écoles élémentaires » qui aboutit en 2023.

Des classes de découverte « multimédia » ou « sciences » permettent aux enfants de voyager dans différents univers, d'observer, d'expérimenter, de comprendre les phénomènes scientifiques et techniques donc le fonctionnement des systèmes à plus grande échelle.

Les approches d'autres cultures et modes de vie donnent cette ouverture sur le monde, à la rencontre des enfants d'ici et d'ailleurs, souvent croisée avec la promotion de la Convention Internationale relative aux droits de l'enfant (Evènement 20 novembre, Concours Agis pour tes droits/Francas13...).

Le « Festival Grains de Sel, salon du livre jeunesse et de la parole d'enfants », est un moment particulier dans l'année durant 4 jours en novembre avec deux journées scolaires et deux journées tout public. Les classes et les familles s'immergent dans l'univers du livre omniprésent, fil conducteur d'une vingtaine d'ateliers autour des droits de l'enfant.

Le Centre d'art des Pénitents ouvre ses portes à la dimension artistique par des médiations culturelles accompagnées.

L'Espace Arts et Jeunesse dédié aux jeunes de 11 à 18 ans et plus, propose des ateliers artistiques, scientifiques, numériques incluses dans le nouveau parcours « jeunes citoyens ».

Le Point Information Jeunesse accueille accompagne et guide les jeunes dans leur orientation par des actions facilitantes (forum job, carte et chéquier jeunes...). Il est à l'initiative de rallyes lycéens et étudiants pour la découverte de la ville, ses services publics, ses partenaires institutionnels.

Le Conseil Municipal des Jeunes s'implique dans des actions citoyennes et solidaires ou encore de devoir de mémoire (Voyage à Verdun).

Des jumelages sont aussi l'occasion d'une ouverture au monde et d'expérience linguistique, après Argentona en Espagne et Faienza en Italie, un nouveau projet avec la ville de Deruta.

A une échelle plus locale, la ville facilite également les projets Passerelle CM2/6ème entre écoles élémentaires et collèges qui donne une ouverture sur le futur monde des élèves de cycle 3 (Astronomie, arts plastiques, langues étrangères...)

Des évènements grands publics renforcent toutes les actions au fil des saisons : Carnaval, fêtes de quartier, fête des associations, fête du sport, fêtes votives, fêtes de fin d'année....

« Mieux comprendre le monde permet de mieux appréhender son quotidien tout en mesurant la nécessaire sauvegarde de la planète pour les générations futures »

3.5 : L'ÉCOLOGIE POSITIVE



L'écologie positive se distingue de l'écologie classique en étant accessible, attrayante et réalisable dans l'instant se traduisant par des gestes simples et ludiques.

Développée depuis 2019 en 6 items dans le cadre d'un cycle de rencontres :

- 1-Mobilité : Transports, déplacements sur le territoire
- 2-Déchets : réduction des déchets à la source, tri, recyclage
- 3-Environnement : santé/air/bruit/alimentation
- 4-Protection du patrimoine : eau/forêt/espaces verts
- 5-Transition énergétique : chaleur/chauffage/électricité/isolation
- 6-Education à l'Environnement

A cette période, la direction du développement éducatif a intégré l'écologie positive dans une démarche adaptée aux temps éducatifs qui lui incombent, scolaires, périscolaires, extrascolaires.

Cette mise en œuvre repose depuis lors sur un partenariat avec l'Inspection de l'Education Nationale de la Circonscription d'Aubagne, ses conseillers pédagogiques et l'implication croisée des équipes éducatives.

Le dispositif « De la graine à l'assiette » développe un programme transverse et partagé selon un parcours cohérent de sensibilisation à l'environnement : développement durable, réduction des déchets, des emballages, compost, jardinage, plantations...

De plus, un programme de sensibilisation à une alimentation équilibrée et durable est coordonné sur l'ensemble du territoire aubagnais par la chargée de mission Nutrition-Santé, diététicienne-nutritionniste de formation, en lien avec les partenaires locaux.

Les actions déployées comme la mise en place de jardins pédagogiques dans les écoles, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la sensibilisation au goûter sain et durable contribuent à l'éducation nutritionnelle des jeunes citoyens aubagnais.

En marge du développement de ce dispositif, on peut noter un intérêt grandissant des acteurs professionnels autour de l'écologie, de la petite enfance à la jeunesse.

Un séjour spécifique « Tous à table », intégré au dispositif estival du centre de vacances de St Vincent-les-Forts, a beaucoup de succès auprès des jeunes adolescents, sensibles à ces questions d'alimentation durable et responsable.

Le centre d'accueil permanent des Espillières a vocation à devenir un laboratoire d'écologie positive, lieu expérimental, disposant d'un rucher pédagogique, d'un parcours botanique. Le lieu est labellisé LPO.

Le plan de végétalisation des écoles, très attendu des enfants, des parents, des équipes éducatives, commence à se déployer dans 6 sites priorités en 2023, pour une finalisation par le pôle éducatif des Passons à l'horizon 2025.

*"Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants"
Antoine de Saint-Exupéry*

3.6 : EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Mettre en lumière l'Education artistique et culturelle, c'est aller plus loin dans la prise en compte de l'éducation tout au long de la vie en permettant aux enfants dès le plus jeune âge, de s'immerger dans des univers riches et variés : littérature, musique, théâtre, cinéma, danse....

Chaque expérience d'immersion permet de disposer de nouvelles clés d'ouverture à la compréhension du monde.

Initier un parcours EAC, c'est mettre le plus fréquemment possible les enfants et les jeunes en contact avec des découvertes, des rencontres, des expériences, suivies de temps de valorisation.

La proposition a été faite à la rentrée scolaire 22/23 d'un dispositif EAC spécifique aux écoles élémentaires, construite en concertation avec l'Education nationale, le Rectorat, la Direction académique et la Direction régionale des affaires culturelles, sous le pilotage technique des directions municipales du développement éducatif, de la culture et du patrimoine.

Un livret d'une quarantaine de fiches actions a été élaboré selon 8 thématiques : art visuel, livre, multimédia, musique et danse, patrimoine, sciences et environnement, théâtre et cinéma.

Cette offre municipale vient compléter le PEAC Education nationale, en lien avec les programmes officiels et le socle commun de connaissances et de compétences.

Le dispositif s'est ancré naturellement lors de l'évènement culturel « Grains de sel, festival du livre jeunesse et de la parole d'enfant » à l'automne.

A cette même période, la ville d'Aubagne s'est vu décerner le label 100%EAC qui redonne l'impulsion dans la prise en compte d'un rayonnement beaucoup plus large, de la petite enfance à la jeunesse (0 à 18 ans).

Les structures d'accueil de la petite enfance fréquentent régulièrement la médiathèque, le théâtre, le centre des Pénitents et accueillent des artistes sur leurs lieux de vie. Ainsi se jalonne le chemin passant par d'autres expériences durant les temps périscolaires et extrascolaires.

Les structures dédiées à la jeunesse (PIJ/EAJ) développent un parcours jeunes citoyens incluant l'objectif EAC dans une démarche de responsabilisation.

Un passeport jeune citoyen permettra aux jeunes de valoriser leur implication dans la vie culturelle et démocratique de leur territoire.

Ce passeport gardera une trace de leur parcours et pourra faciliter leurs démarches avec Parcours Sup pour leurs choix d'inscription dans les études supérieures.



*« La culture, c'est la possibilité d'être plus grand que nous sommes »
Erik Orsenna*

4 – Le périmètre d'action du PEdT

Aubagne est une commune de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, elle est située dans l'Est du département des Bouches-du-Rhône. Ses habitants sont appelés les Aubagnais et les Aubagnaises.

Depuis le 1er janvier 2016, la Ville d'Aubagne fait partie de la Métropole d'Aix Marseille Provence. Elle est la cinquième Ville du Département par sa population après Marseille, Aix-en-Provence, Arles et Martigues.

Située entre Marseille et La Ciotat, entre le Massif de la Sainte Baume et le Parc National des Calanques, Aubagne est la ville natale de Marcel Pagnol. L'écrivain-cinéaste a célébré la Provence et sa culture à travers des personnages "pittoresques".

C'est donc avec fierté que la Ville lui consacre expositions, scène vivante et circuits touristiques...

47 735 habitants*
54,90 km² de superficie
825 habitants par km²
27 écoles publiques primaires + 1 privée
5 établissements secondaires publics + 2 privés
3 établissements d'enseignement supérieur publics + 4 privés
615 associations
6 maisons de quartier
7 lieux culturels
5 complexes sportifs
7 parcs publics aménagés

(*source INSEE-2021)

Le territoire est dynamique avec un bassin d'entreprises et de commerces important.

Au-delà du périmètre d'action local, des interactions sont encouragées dans le cadre des partenariats de villes.

5 - Les publics cibles

Le choix est fait à Aubagne de cibler les enfants et les jeunes de 0 à 18 ans selon les préconisations d'UNICEF France/Ville Amie des Enfants, en vertu de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant (CIDE) :

- ♦ Les enfants inscrits aux temps d'accueils municipaux, qu'ils soient périscolaires (matin, pause méridienne, soir + mercredis/plan mercredi) ou extra scolaires (vacances scolaires d'automne hiver printemps été)
- ♦ Les élèves des écoles primaires et du secondaire sont concernés par nature dans le cadre du partenariat établi avec l'Éducation nationale
- ♦ Les publics fréquentant les structures culturelles et sportives ainsi que les Maisons de quartier, le Point d'Information Jeunesse, l'Espace Arts et Jeunesse
- ♦ Les 42 élus du Conseil Municipal des Jeunes pour un mandat de 2 ans
- ♦ Les enfants à besoins différents : inclusion-handicap-lien familles

Tous les publics fréquentant les établissements implantés sur le territoire, qu'ils soient publics ou privés, les espaces associatifs ou institutionnels.

Au-delà de 18 ans, le service Jeunesse prend le relai en direction des jeunes jusqu'à 25 ans par des actions d'accompagnement et de soutien.

6- Etat des lieux des établissements et structures d'accueils

- La Petite Enfance :

- ♦ 7 EAJE municipaux pour un agrément total de 230 berceaux permettant de satisfaire entre 300 et 320 familles chaque année,
- ♦ 7 crèches privées sont installées sur le territoire dont 2 en partenariat avec la Ville pour 32 berceaux réservés permettant de satisfaire une cinquantaine de familles.

Soit un total de 262 berceaux pour la Ville.

- ♦ 1 Relai Petite Enfance fréquenté par 198 professionnels qui disposent actuellement d'un agrément du Conseil Départemental.
- ♦ 1 Lieu d'Accueil Enfants Parents fréquenté par une vingtaine de familles dans le cadre des deux créneaux hebdomadaires proposés dans les locaux du RPE.
- ♦ 14 écoles maternelles publiques pour un total de 1 474 élèves.
- ♦ 1 école maternelle privée pour un total de 85 élèves.

- L'enfance :

- ♦ 13 écoles élémentaires publiques pour un total de 2695 élèves.
- ♦ 1 école privée pour un total de 262 élèves.
- ♦ 1 Centre de Vacances pour un agrément total de 120 places.
- ♦ 1 dispositif multisports accueillant une centaine d'enfants.
- ♦ 1 Conservatoire municipal accueillant 510 enfants et jeunes.

Le périscolaire concerne les 27 écoles primaires réparties sur :

- ♦ 19 sites d'accueils périscolaires pour une moyenne de 1 500 enfants inscrits le matin et le soir
- ♦ 19 sites de restauration et une pause méridienne accueillant une moyenne de 4 000 enfants.
- ♦ 4 Centres de Loisirs maternels et élémentaires pour un agrément total de 320 places.

- Le cycle secondaire :

- ♦ 3 collèges publics pour un total de 2022 élèves, 1 collège privé pour un total de 373 élèves.
- ♦ 2 lycées dont un LEP pour un total de 2061 élèves, 1 lycée privé pour un total de 337 élèves.

- L'enseignement supérieur :

Environ 1000 étudiants sont accueillis sur le territoire ce qui fait d'Aubagne la troisième Ville universitaire du département.

Soit un global de plus de 10 000 élèves et étudiants accueillis en 2022 sur le territoire.

Ce chiffre se maille avec un potentiel de 7 000 enfants et jeunes pris en compte au sein des dispositifs collectifs d'accueils municipaux.

- Les structures culturelles et sportives

- 1 Théâtre municipal
- 1 Conservatoire municipal
- 1 Médiathèque municipale
- 1 Centre d'art municipal
- 1 Salle de spectacle/concert municipal
- 5 Complexes sportifs (stades, gymnases...)
- 1 Piscine municipale

7– Les modalités d’accueil des jeunes mineurs

Chaque structure répond aux besoins inhérents de son public sur la base de son règlement intérieur et de son projet pédagogique ou projet d’établissement.

Les conditions d’accueil doivent répondre au plus près des besoins des enfants, des jeunes et des familles.

Dans tous les cas, ces conditions sont soumises au strict cadre réglementaire des autorités de tutelle, ainsi qu’aux différents dispositifs officiels de sécurité requis.

8 – La relation aux familles

La Ville d’Aubagne offre aux familles un service de guichet unique relayé par un Espace Famille Numérique.

Les familles bénéficient de toutes informations utiles via leur compte personnel/Espace Famille, ainsi que par voie de courriers et courriels spécifiques, ou encore par des supports dédiés (plaquettes des Centres de Loisirs, brochure de l’été...)

La facturation est établie selon le quotient familial des foyers.

Tous les aubagnais sont destinataires du magazine Aubagne au Jour le Jour (AJJ) qui valorise au fil des saisons les activités, les projets et les événements.

Le site internet officiel de la ville renseigne de manière exhaustive : www.aubagne.fr

De même, une Newsletter hebdomadaire peut être consultée sur abonnement.

Le PEdT a régulièrement sa part de mise en lumière auprès de la population.

Par ailleurs, les réseaux sociaux ouvrent la Ville sur le monde (Facebook, Instagram, Twitter).

9- La gouvernance et l'évaluation

Le PEdT est un outil de coopération locale qui peut rassembler, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil du Département des Bouches du Rhône.

D'autres administrations de l'État sont concernées comme la Direction Régionale de la Culture, les associations locales partenaires ou fédérations sportives et d'éducation populaire, les représentants de parents d'élèves et du monde économique.

9.1 - Un Comité de pilotage se réunit une à deux fois l'an, il est composé comme suit :

- ◆ Maire de la ville
- ◆ Adjointe déléguée à l'Enfance, l'Education et à l'Enseignement Supérieur
- ◆ Directeur général adjoint Développement Educatif
- ◆ Inspecteur de l'Education Nationale
- ◆ Conseiller SDJES 13
- ◆ Chargé de mission SDJES 13
- ◆ Responsable adjointe de territoire chargée de l'animation territoriale(caf13)
- ◆ Partenaire marché
- ◆ Chargé de mission PEDT

9.2 - Un Comité technique se réunit quatre fois par an, selon deux composantes :

Elargi à tous les partenaires, il est composé comme suit

- ◆ :Directeur général adjoint Développement Educatif
- ◆ Adjoint Direction Générale des Services
- ◆ Chargé de mission PEDT
- ◆ Responsable du service Loisirs-Vacances-Périscolaire
- ◆ Partenaire marché
- ◆ Groupe d'Appui Départemental
- ◆ Responsable adjointe de territoire chargée de l'animation territoriale (caf13)

Restreint aux partenaires internes, il est composé comme

- ◆ Directeur général adjoint Développement Educatif
- ◆ Adjoint Direction Générale des Services
- ◆ chargé de mission PEDT
- ◆ Responsable du service Loisirs-Vacances-Périscolaire
- ◆ Direction de la Culture
- ◆ Direction des Sport
- ◆ Chargé de Missions Handicap...

9.3 - Un Comité d'évaluation se réunit 1 fois par an, il est composé comme suit :

- ◆ Directeur général adjoint Développement Educatif
- ◆ Adjoint Direction Générale des Services
- ◆ Chargé de mission PEDT
- ◆ Responsable du service Loisirs-Vacances Périscolaire
- ◆ Partenaire marché
- ◆ Groupe d'Appui Départemental
- ◆ Responsable adjointe de territoire chargée de l'animation territoriale (CAF13)

Des réunions intermédiaires avec les services de l'état, la CAF et le GAD peuvent compléter ces modes de gouvernance.

Conclusion

Le PEdT constitue autant de références, d'orientations et d'objectifs qu'il conviendra de concrétiser en fonction des plans de travail à venir.

Il permettra de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Cette démarche doit favoriser l'élaboration d'une offre renouvelée et innovante d'activités périscolaires et extrascolaires, ou permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant et du jeune.